

MARCHE PUBLIC DE TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION



**FOURNITURE DE PRESTATIONS D'ASSISTANCE A MAITRISE
D'ŒUVRE POUR LA DSI DE LA BRANCHE RECOUVREMENT DU
REGIME GENERAL DE LA SECURITE SOCIALE**

LOT 1

N° de procédure

P	2	6	1	2	-	A	O	O	-	D	S	I
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Annexe – Domaine Individus

Sommaire

1.	PREAMBULE	3
2.	DESCRIPTION DU PERIMETRE DU DOMAINE	3
2.1.	COUVERTURE ET ORGANISATION.....	3
2.2.	DESCRIPTION DU PERIMETRE METIER	5
2.2.1.	<i>Mission du domaine Individus</i>	<i>5</i>
2.2.2.	<i>Périmètre du domaine Individus</i>	<i>5</i>
2.3.	PRESENTATION DE L'ARCHITECTURE APPLICATIVE DU DOMAINE CONCERNE	6
2.3.1.	<i>Contexte applicatif.....</i>	<i>6</i>
2.3.2.	<i>Cartographie fonctionnelle du SI</i>	<i>7</i>
2.3.3.	<i>Schéma des flux et des environnements métier</i>	<i>8</i>
2.3.4.	<i>SNV2 (Domaine Transverse Recouvrement).....</i>	<i>8</i>
2.3.5.	<i>Moteur de Calcul Rénové.....</i>	<i>9</i>
2.3.6.	<i>API GCI.....</i>	<i>10</i>
2.3.7.	<i>DECI BE / DECI PAM Agent</i>	<i>10</i>
2.3.8.	<i>RGCU / RGCU AA (LICORN et SYNCNAV)</i>	<i>11</i>
2.3.9.	<i>API CFP.....</i>	<i>12</i>
2.3.10.	<i>DMCA.....</i>	<i>13</i>
2.3.11.	<i>DMCG</i>	<i>15</i>
2.3.12.	<i>DRM AE.....</i>	<i>15</i>
2.3.13.	<i>Web TI.....</i>	<i>18</i>
2.3.14.	<i>MODCOT.....</i>	<i>19</i>
2.3.15.	<i>WSRAAM.....</i>	<i>21</i>
2.3.16.	<i>ASI.....</i>	<i>21</i>
2.4.	TECHNOLOGIE, ELEMENTS DE VOLUMETRIE ET STATISTIQUES DES APPLICATIONS	22
2.5.	ENJEUX, PROJETS ET EVOLUTIONS A VENIR	22
2.6.	RISQUES	24
3.	MODALITES DES PRESTATIONS	25
3.1.	GOUVERNANCE DU LOT	25
3.2.	NIVEAUX DE SERVICES	25
3.3.	CONDITIONS GENERALES D'EXECUTION DES PRESTATIONS	25
4.	ANNEXE	26
4.1.	ELEMENTS TECHNOLOGIQUES	26
4.1.1.	<i>Définitions.....</i>	<i>26</i>
4.1.2.	<i>Liste des technologies.....</i>	<i>26</i>
4.1.3.	<i>Données de dimensionnement du périmètre applicatif.....</i>	<i>28</i>
4.2.	ELEMENTS DE VOLUMETRIE	40
4.2.1.	<i>Données de références</i>	<i>40</i>
4.2.2.	<i>SNV2 OBDE-TI / Moteur de Calcul Rénové / API GCI.....</i>	<i>40</i>
4.2.3.	<i>DECI BE / DECI PAM Agent</i>	<i>42</i>
4.2.4.	<i>MODCOT.....</i>	<i>43</i>
4.2.5.	<i>WSRAAM</i>	<i>43</i>
4.2.6.	<i>RGCU / RGCU AA.....</i>	<i>44</i>
4.2.7.	<i>WebTI</i>	<i>44</i>

1. Préambule

Ce document constitue une annexe du Cahier des Clauses Techniques Particulières du lot 1. Il s'inscrit en complément au CCTP du lot 1. Il décrit aux soumissionnaires les conditions spécifiques propres au domaine du lot en objet en matière de périmètre et de prestations à exercer.

Cette annexe fait partie du DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) et des documents contractuels constituant l'Accord Cadre conclu avec le titulaire.

2. Description du périmètre du domaine

2.1. Couverture et organisation

L'organisation ACOSS impliquée sur ce Domaine Individus comprend :

- Les directions métiers (MOA) regroupées au sein de la **Direction des Usagers (DU)** suivantes :
 - **Direction Adjointe Indépendants et Professions de Santé (DAIPS)** : pour les comptes Travailleurs Indépendants correspondants aux Artisans, Commerçants, Professions Libérales, Auto-Entrepreneurs et Praticiens et Auxiliaires Médicaux (Médecins, Infirmi.ers.ères, Podologues, Kinésithérapeutes, ...)
 - **Direction Adjointe Employeurs et Publics Spécifiques (DAEPS)** : pour les comptes des Artistes-Auteurs et des Diffuseurs, des Frontaliers suisses, des Marins (pêche et commerce), personnes relevant de la Protection Universelle Maladie (PUMA), et des Assurés Volontaires. A noter que pour ces comptes des URSSAFs régionales spécialisées assurent la gestion des comptes et interviennent en appui de la MOA.
- La **DSI** et sa **Direction Adjointe Filières Applicatives (DAFA)**, agissant en tant que MOE et comprenant :
 - La **Filière Individus**.

La Filière Individus est responsable de la supervision des activités informatiques, allant des études et développements jusqu'à la production, réalisées dans le cadre de ce domaine en coordination avec les équipes MOA.

Les équipes de la filière sont localisées sur les sites de Montpellier, Marseille, Biot/Valbonne et Lille.



DAFA / Filière individus

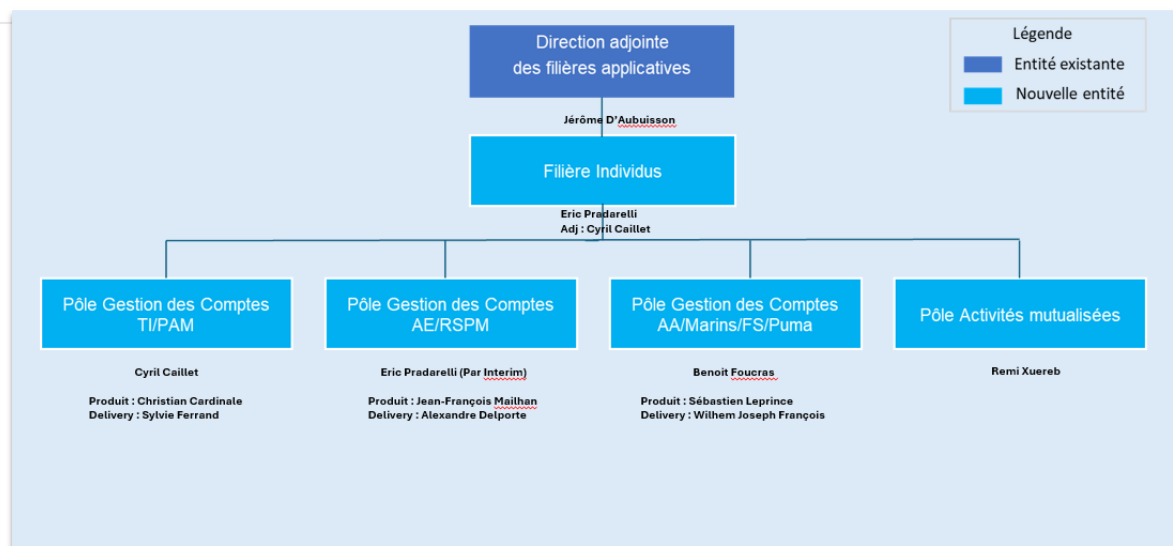


Figure 1: Organisation de la Filière Individus

Plusieurs Pôles constituent la filière et prennent chacun en responsabilité une partie de son périmètre :

- **Pôle Gestion des Comptes TI/PAM :**
Pôle en responsabilité des comptes Travailleurs Indépendants correspondants aux Artisans, Commerçants, Professions Libérales et Praticiens et Auxiliaires Médicaux (Médecins, Infirmi.ers.ères, Podologues, Kinésithérapeutes, ...)
- **Pôle Gestion des Comptes AE/RSPM :**
Pôle en responsabilité des comptes Auto-Entrepreneurs et Médecins Remplaçants (RSPM)
- **Pôle Gestion des Comptes AA/Marins/FS/Puma :**
Pôle en responsabilité des comptes des Artistes-Auteurs et des Diffuseurs, des Frontaliers suisses, des Marins (pêche et commerce), personnes relevant de la Protection Universelle Maladie (PUMA), et des Assurés Volontaires
- **Pôle Activités Mutualisées :**
Pôle gérant les fonctions transverses en appui aux 3 premiers pôles, et assurant le lien avec les fonctions Support, Intégration et Production gérées en dehors de la DAFA.

2.2. Description du périmètre métier

2.2.1. Mission du domaine Individus

Ce domaine a pour objectif :

- Auprès des usagers individuels :
 - De leur fournir des portails leur permettant de créer et d'accéder à un espace connecté intégrant de nombreux services comme : la visualisation de leurs cotisations, leurs revenus déclarés, l'accès à une messagerie connectée,
 - D'intégrer leurs déclarations de revenus, de calculer les sommes à recouvrer à partir de ces déclarations, et d'émettre l'avis d'appel de ces sommes afin de lancer le recouvrement de celles-ci ;
 - D'émettre des courriers les notifiant des différents calculs opérés et leurs impacts sur les échéances tout au long de l'année ;
- Auprès des travailleurs indépendants :
 - De gérer les dossiers de demande d'aide sociale émis par les usagers ;
- Auprès des gestionnaires de comptes en URSSAF :
De leur fournir des interfaces IHM qui permettent d'interagir avec les SI couverts par le domaine.
- Auprès des autres domaines/fonctions du recouvrement :
 - De fournir un ensemble de services afin de collaborer au processus de métiers du recouvrement (ex. : service de fourniture d'enregistrement de déclaration pour le portail cotisant et le portail gestionnaire); de fournir les données détaillées des sommes à recouvrer.
- Auprès des organismes partenaires (CNAM, CNAV, CIPAV, ENIM, DGAMPA, CDC, DGFIP, Ministères, Fonds de formation, ...) :
De fournir un ensemble de services et/ou données sur les usagers (assiettes, montants cotisés/payés, ...).

2.2.2. Périmètre du domaine Individus

Du point de vue métier, le domaine Individus intervient juste après la fonction administrative (GA/IDRE) et lance le traitement nominal du recouvrement des cotisations. Elle travaille sur le recouvrement des populations dites « Individuelles » (à opposer aux entreprises et salariés gérés par une autre filière) comprenant à date les usagers suivants :

- Travailleurs Indépendants (environ 6 millions de comptes) :
 - Artisans,
 - Commerçants,
 - Professions Libérales (PL),
 - Auto-Entrepreneurs (environ 4 millions),
 - Professions Libérales Patriciens et Auxiliaires Médicaux (PL-PAM),
 - Marins du commerce et de la pêche.
- Individus :

- Artistes-Auteurs (environ 300 000 comptes),
 - Frontaliers suisses (environ 200 000 comptes),
 - Personnes relevant de la Protection Universelle Maladie (PUMA) (environ 30 000comptes),
 - Assurés Volontaires,
 - Economies collaboratives.
- Diffuseurs (liés à la population des Artistes-Auteurs)

Le domaine fonctionnel géré est composé de :

- 1) **Le domaine Obligation de Déclarer (OBDE)**, mettant en œuvre les processus/fonctionnalités principaux suivants :
 - Collecte, appel et rappel d'éléments déclaratifs (revenus, ...),
 - Calcul des assiettes,
 - Calcul cotisations et contributions,
 - Calcul des exonérations, déductions, réductions,
 - Edition de notifications/courriers à destination des usagers,
 - Appel de cotisations,
 - Génération des débits instances,
 - Attestation fiscale,
 - Calcul 3EN1 (comprenant notamment le calcul de la régularisation, le pré-remboursement, l'ajustement),
 - Calcul des taxations d'office,
 - Interrogation et mise à jour des pièces justificatives via transactions,
 - Prise en compte des mise-à-jour administrative,
 - Réalisation prélèvement automatique,
 - Régularisation anticipée suite à la radiation de l'utilisateur,
 - Communication via flux ou services web avec les partenaires (CNAM, CNAV, AGESEA, MDA, Ministère, ENIM, DGAMPA, CIPAV, Organismes de formation, ...).
- 2) **Les offres de services** des populations TI et Individus listées en début de chapitre.
 A noter que hormis l'offre de service des Travailleurs Indépendants (WebTI), le développement des autres offres de service n'est pas en totale responsabilité au niveau du domaine Individus.
 Elles ne font donc pas partie du périmètre couvert par cet annexe. Mais elles pourraient réintégrer le périmètre au gré de projet de rénovation.
- 3) **L'application ASI** : gère l'action sociale à destination de la population TI.
- 4) **Des API** à destination de partenaires et de plateformes numériques (API WSRAAM, API CFP, API TDAE), ou de SI internes ACOSS (API GCI).

2.3. Présentation de l'architecture applicative du domaine concerné

2.3.1. Contexte applicatif

Le parc applicatif est organisé autour du cœur de métier ACOSS porté par le système historique SNV2. Ce système central développé en COBOL, et découpé en instances distinctes héritées du découpage régional, concentre une part importante des activités de gestion du système d'information, et en particulier de la fonction OBDE.

Néanmoins ces dix dernières années, au gré des réformes et des besoins métiers, de nouvelles applications ont été créées autour du SNV2 et fonctionnent adhérence avec celui-ci afin d'apporter de nouvelles

fonctionnalités ou augmenter les existantes. Cela rentre parfois dans un processus de rénovation du SNV2 par palier et/ou opportunité.

De même, une partie des fonctionnalités portées par le domaine Individus est proposée au travers d'applications WEB externes au SNV2 mais fonctionnant en adhérence avec celui-ci.

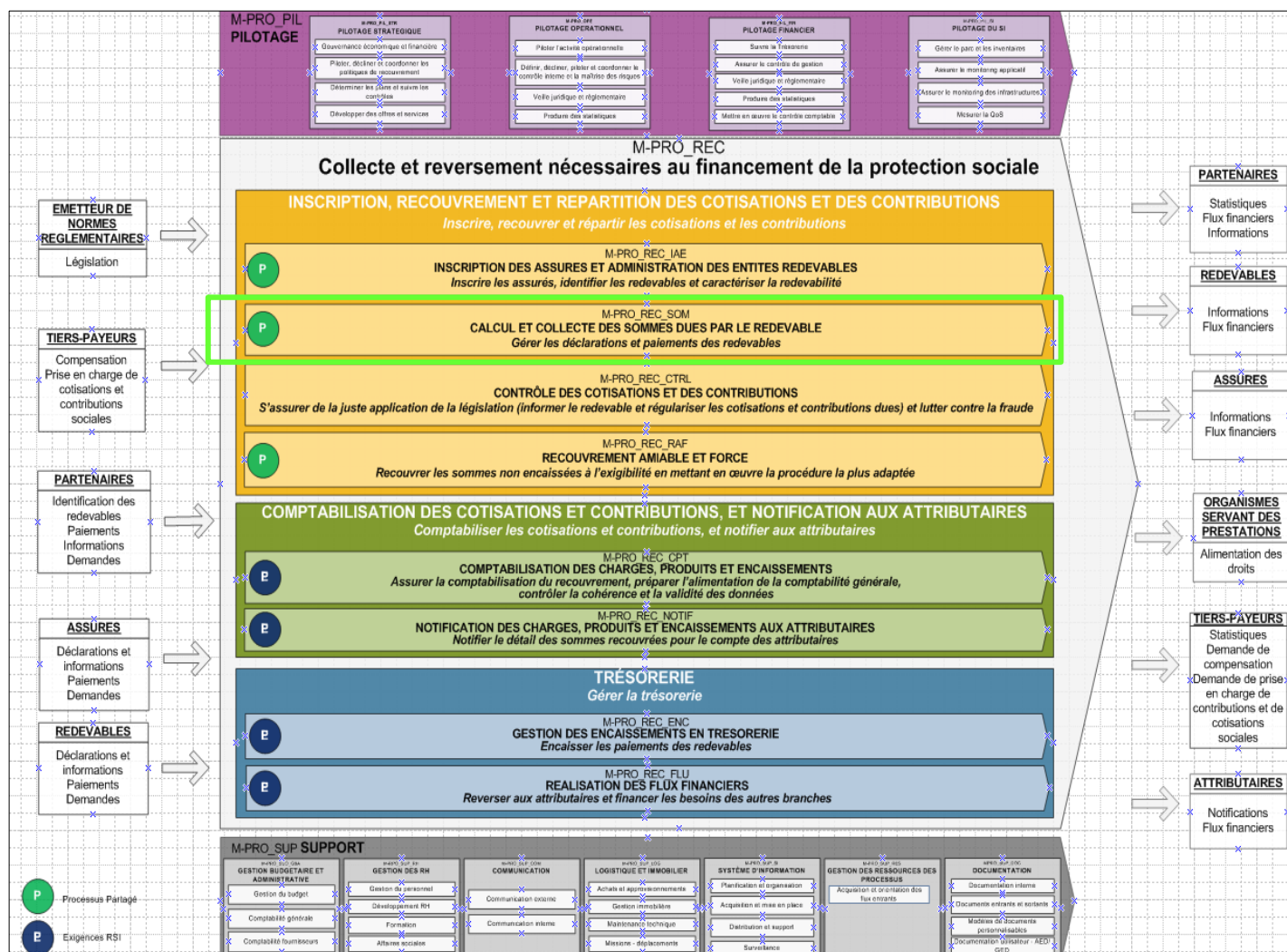
2.3.2. Cartographie fonctionnelle du SI

Au sein du POSSI, le domaine Individus s'inscrit dans le quartier « Gestion des Comptes » de la zone Recouvrement du SI. Il assure les fonctions de quasiment tous les îlots sauf « Redevabilité » ainsi que « Crédit et rapprochement ».



2.3.3. Schéma des flux et des environnements métier

Vue macro des échanges/flux concernant le domaine Individus :



Flux associés au domaine Individus

2.3.4. SNV2 (Domaine Transverse Recouvrement)

Le système SNV2 est constitué de plusieurs instances distinctes. Ce découpage est hérité du découpage géographique des organismes (principalement URSSAF ou caisses ex-RSI).

Une instance SNV2 est constituée d'un applicatif COBOL en très grande majorité et de programme JAVA pour une petite part. Cet applicatif global regroupe les différentes fonctions métier, ainsi que d'une base de données unique par instance hébergeant les données de gestion et de paramétrage des différentes fonctions métier.

Au sein d'une instance SNV2 est installée une version du code applicatif en cohérence avec le schéma de base de données.

L'évolution applicative du SNV2 est assurée par les différentes MOE ayant la responsabilité des fonctions métier qui le constituent. Ces évolutions sont cadencées par des lots applicatifs qui intègrent les développements livrés par les différentes équipes. Ce lot applicatif (COBOL + Base de données) est ensuite déployé sur l'ensemble des instances du parc SNV2.

On notera que ce processus ne garantit pas que le déploiement soit effectué de manière synchrone sur toutes les instances.

Le cycle d'exploitation du SNV2 est découpé en 2 phases strictement isolées :

- Plage TP : ouverture du transactionnel. Correspond à la mise en service des IHM assurant la lecture et l'écriture de données aux gestionnaires, ou autres utilisateurs via l'utilisation de services.
- Plage Batch : phase de lancement des traitements batch. Les accès transactionnels (TP) sont alors indisponibles.

Plan batch : l'utilisation des traitements et leur fréquence d'exécution est régie par un plan batch spécifique à chaque organisme, et paramétré par l'organisme utilisateur de l'instance SNV2.

Pour les principaux traitements, les plans batch restent cependant proches.

Paramétrage : Les paramètres fonctionnels du SNV2 sont stockés en base de données, et sont donc utilisés pour spécifier le comportement de l'instance SNV2 pour les besoins de l'organisme.

Ces dernières années la partie SNV2 de GCI s'est étoffée de services et API écrits en JAVA servant :

- Soit directement au sein du SNV2 pour effectuer une partie des processus métiers. C'est le cas du nouveau moteur de calcul rénové,
- Soit en interaction avec des applicatifs hors SNV2 et/ou hors périmètre GCI pour fournir des données via des accès en lecture seule.

2.3.5. Moteur de Calcul Rénové

Le secteur GCI a mis initialement en œuvre au travers des projets AGESEA-MDA (Artiste-Auteurs) et TETHYS (Marins) un nouveau Moteur de Calcul de cotisations / exonérations. Ce moteur est basé sur des nouvelles technologies JAVA et un moteur de règles permettant de paramétrer les différents Calculs. Ces règles apportent une totale indépendance entre les différentes populations.

Le moteur est autonome et fonctionne par appels de services. C'est le moteur de calcul historique du SNV2 qui appelle le nouveau moteur en fonction de différents critères (populations, années, cotisations), récupère les données calculées et se charge de leur stockage dans la base de données du SNV2.

Depuis, ce moteur a été étendue aux populations des PLs et PL-PAMs pour une partie de leurs cotisations/exonérations. A date, voici la répartition du calcul de cotisations/exonérations entre Moteur historique et nouveau Moteur de Calcul :

	Artisan	Commerçant	PL	PL-CIPAV	AE	PAM	Artistes Auteurs	Marins	Frontaliers suisses	PUMA	Mayotte
AF			V2 -> 2025 MDCR -> 2026			V2 -> 2023 MDCR -> 2024 V2 -> 2025 MDCR -> 2026		V2 -> 2025 MDCR -> 2026 V2 -> 2023 MDCR -> 2024			
CSG/CRDS											
Maladie	V2 -> 2025 MDCR -> 2026	V2 -> 2025 MDCR -> 2026	MLD1 V2 -> 2025 MDCR -> 2026 MLD2 V2 -> 2022 MDCR -> 2023			AM V2 -> 2022 MDCR -> 2023 AMA V2 -> 2025 MDCR -> 2026 V2 -> 2021 MDCR -> 2022			V2	V2	
Invalidité/Décès											
Vieillesse											
CFP/Formation						V2 -> 2025 MDCR -> 2026		V2 -> 2025 MDCR -> 2026			
CURPS			V2 -> 2025 MDCR -> 2026								

Sachant que :

- Les PL-CIPAV ont toutes leurs cotisations/exonérations calculées par le Moteur de Calcul Rénové ;
- Les AE ont leur cotisations/exonérations calculées par la V2 jusqu'en juin 2026 et par le Moteur de Calcul Rénové depuis juillet 2026 ;

- Les Artiste-Auteurs ont toutes leurs cotisations/exonérations calculées par le Moteur de Calcul Rénové ;

2.3.6. API GCI

L'API-GCI regroupe un ensemble de services REST permettant d'accéder en lecture seule aux données du domaine Individus du SNV2.

Ces services sont accessibles uniquement par des applications ou services internes au SI ACOSS, et donc non ouverts vers l'extérieur.

2.3.7. DECI BE / DECI PAM Agent

Les applications DECI BE et DECI PAM Agent sont basées sur une architecture Hawaï et sont en interaction avec les SNV2.

Les objectifs de ces applications sont de :

- Intégrer les données sociales fournies par la DGFIP pour certaines populations ;
- Gérer les campagnes de déclarations de revenus et les déclarations des usagers ;
- Calculer les assiettes sociales à partir des éléments déclarés et les transmettre à la partie SNV2-OBDE afin qu'elles puissent être utilisées dans le calcul des cotisations / exonérations des usagers ;

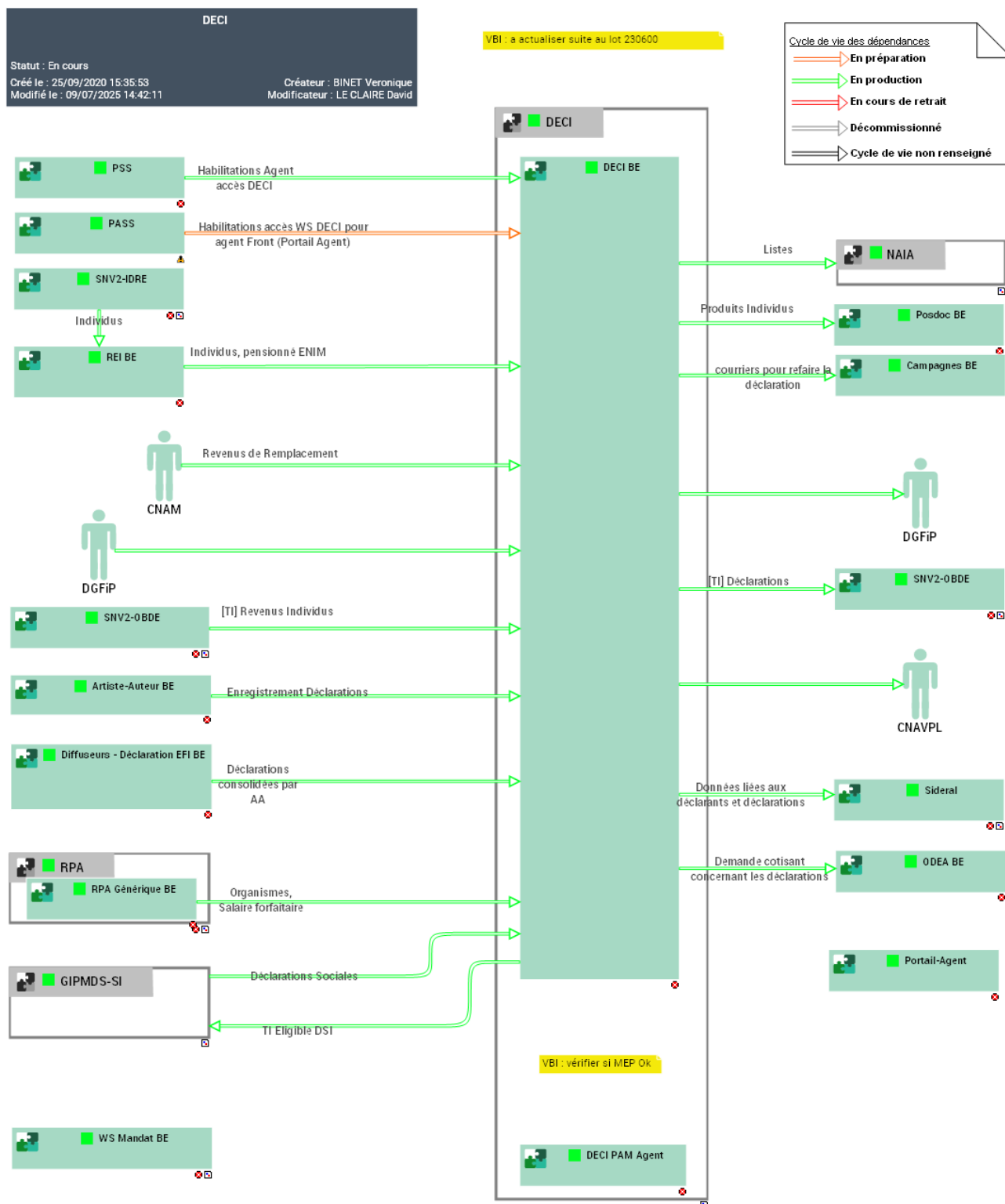
DECI BE gère les déclarations des Travailleurs Indépendants (Artisans, Commerçants, Professions Libérales), des Artistes-Auteurs et des Marins (Commerce et Pêche).

DECI PAM Agent gère quant à elle population PL-PAM.

Schéma fonctionnel de la solution :

Le périmètre du domaine Individus couvre uniquement DECI BE, DECI PAM Agent et SNV2-OBDE.

Ce schéma couvre la partie déclaration des Travailleurs Indépendants.



2.3.8. RGCU / RGCU AA (LICORN et SYNCNAV)

Le système applicatif RGCU vise à transmettre à la CNAV les informations des cotisations retraite des Travaillateurs Indépendants et des Artistes-Auteurs dans le cadre de la mise en place du Répertoire Général des Carrières Uniques (RGCU), cela afin d'avoir une consolidation multi-régime

Le système applicatif RGCU est composé de trois modules principaux :

2.3.10. DMCA

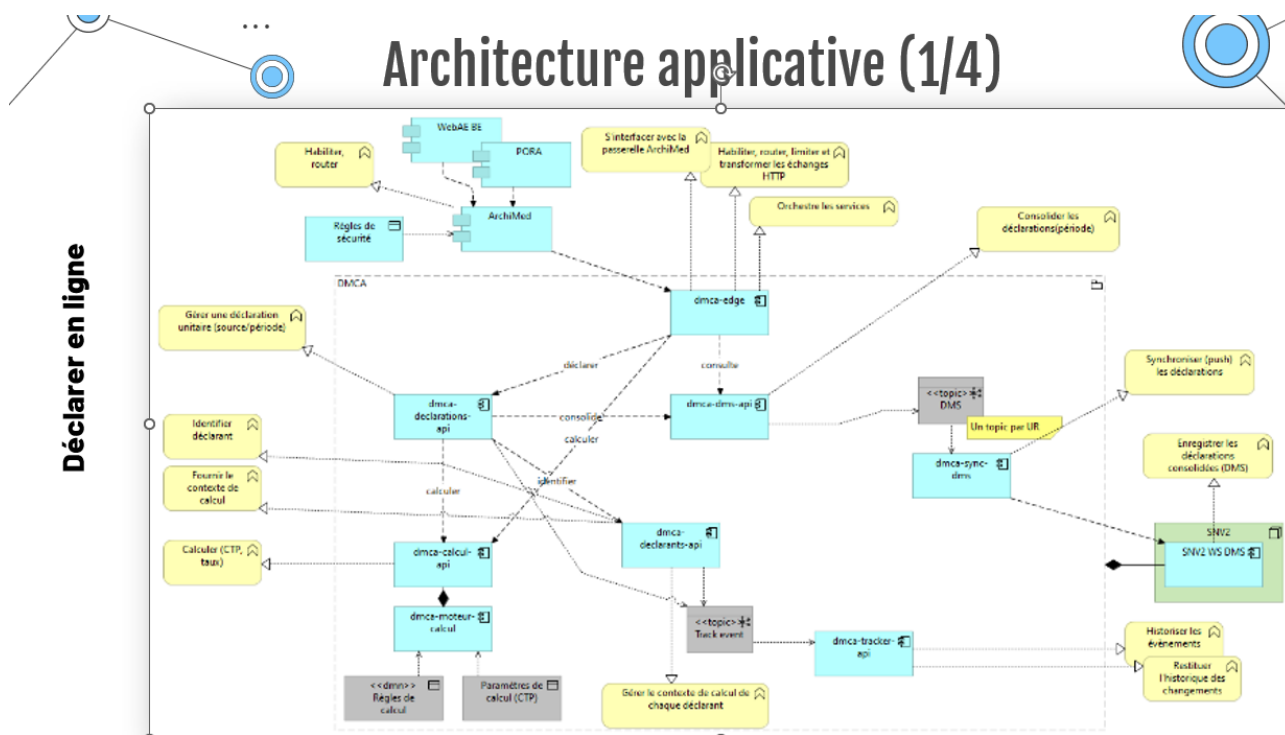
Application en cours de construction lors de la rédaction de ce document.

L'application DMCA est basée sur une architecture PFSV2 et est en interaction avec les SNV2, plusieurs applications dont WebAE/BEAE (site Auto-Entrepreneur), portails gestionnaires ODS PN (Offres de services aux Plateformes Numériques).

Le projet PPN prend en charge l'identification des plateformes auprès de l'Urssaf, les déclarations de chiffre d'affaires par nature d'activité des autoentrepreneurs réalisant des transactions via leur intermédiaire (Plateformes Numériques), ainsi que le reversement des charges sociales prélevées à l'Urssaf chaque mois. Les déclarations de type directe et de type redressement doivent cohabiter avec ces nouvelles déclarations de type « plateforme ».

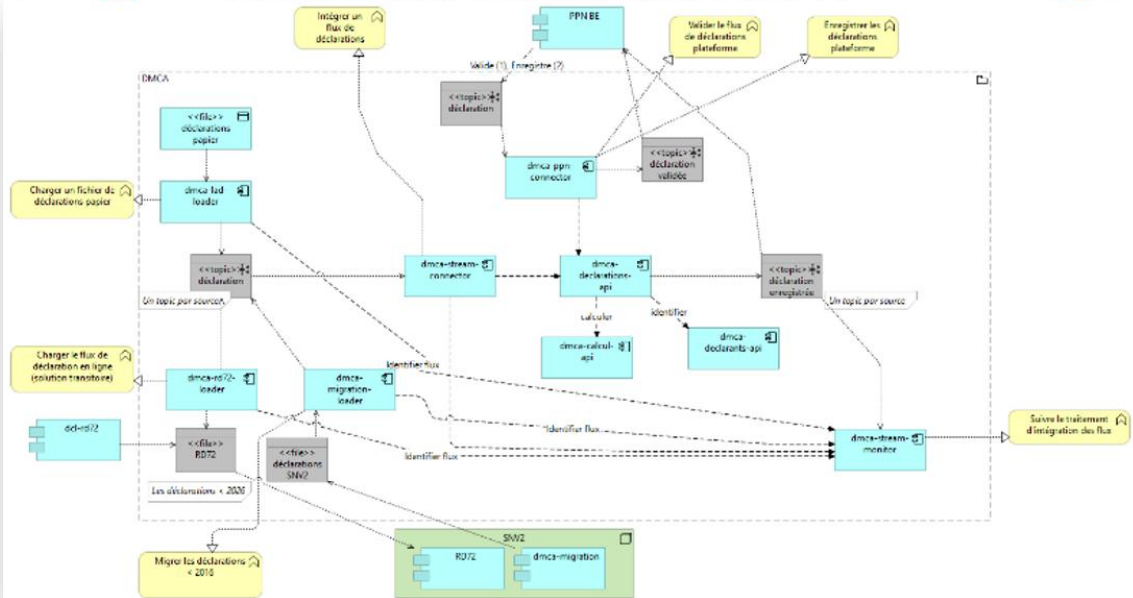
Les déclarations de type « plateforme » peuvent être effectuées en incluant dans le chiffre d'affaires déclaré de la TVA lorsque la plateforme n'a pas la capacité de déclarer un montant hors taxes. Dans ce cas, la déclaration est actualisée dans un second temps, par un gestionnaire ou par l'autoentrepreneur, en valorisant le montant de TVA à déduire du chiffre d'affaires sous réserve de conditions d'acceptation.

DMCA est la nouvelle brique de gestion des déclarations auto-entrepreneurs. Elle intègre un moteur de calcul d'éligibilité et de calcul des charges sociales.



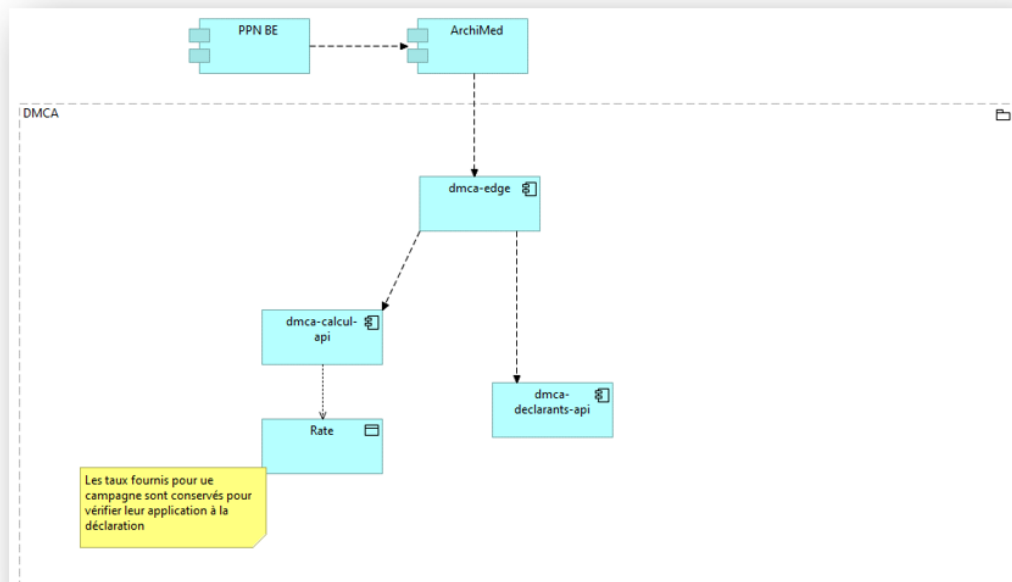
Architecture applicative (2/4)

Flux de déclarations



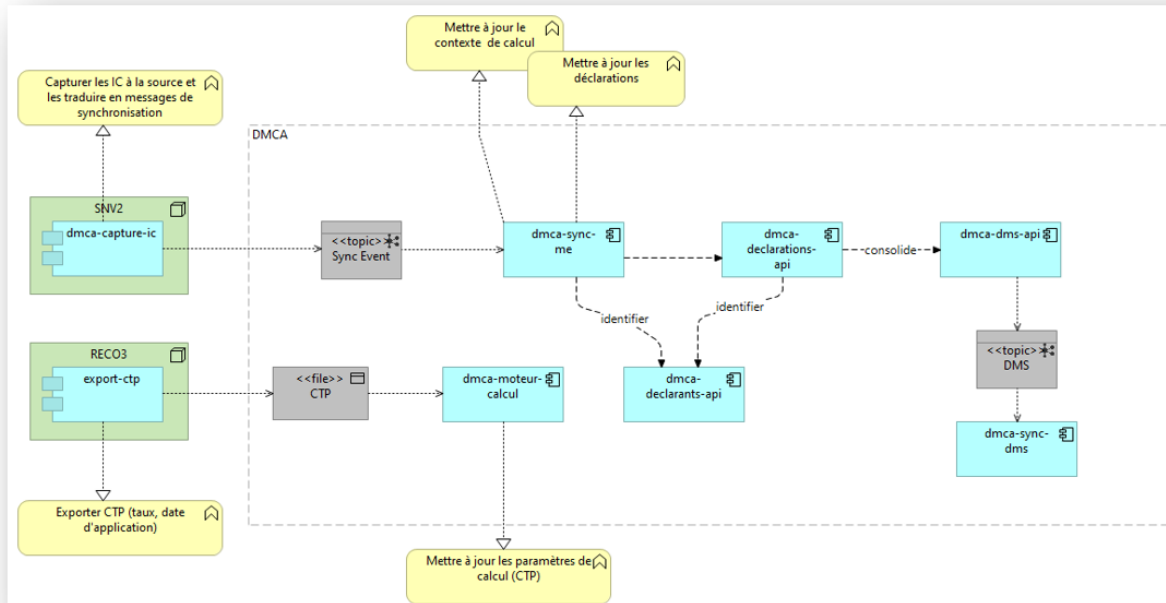
Architecture applicative (3/4)

Obtenir taux



Architecture applicative (4/4)

Keep in sync



2.3.11. DMCG

Application en cours de construction lors de la rédaction de ce document.

Application Front-End gestionnaire URSSAF de pilotage des déclarations Auto-Entrepreneurs intégré à PORA (Portail Agent Urssaf).

Reprend le fonctionnement décrit sur DMCA et les schémas d'architecture ci-dessus.

Les échanges sont faits avec DMCA via des services Back-End.

2.3.12. DRM AE

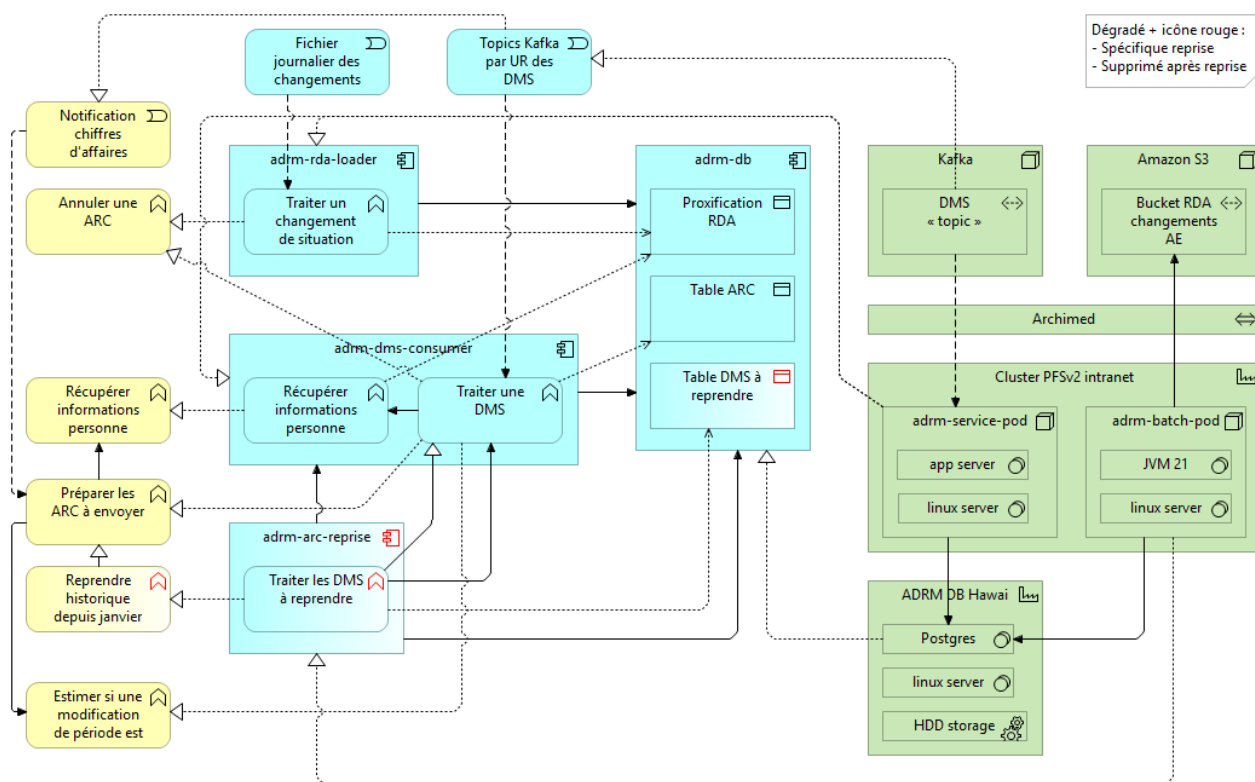
Application en cours de construction lors de la rédaction de ce document.

L'objectif du projet est d'automatiser l'accès aux ressources des micro-entrepreneurs via le Dispositif Ressources Mensuelles (DRM) afin de moderniser et de sécuriser les calculs de prestations soumises à conditions de ressources.

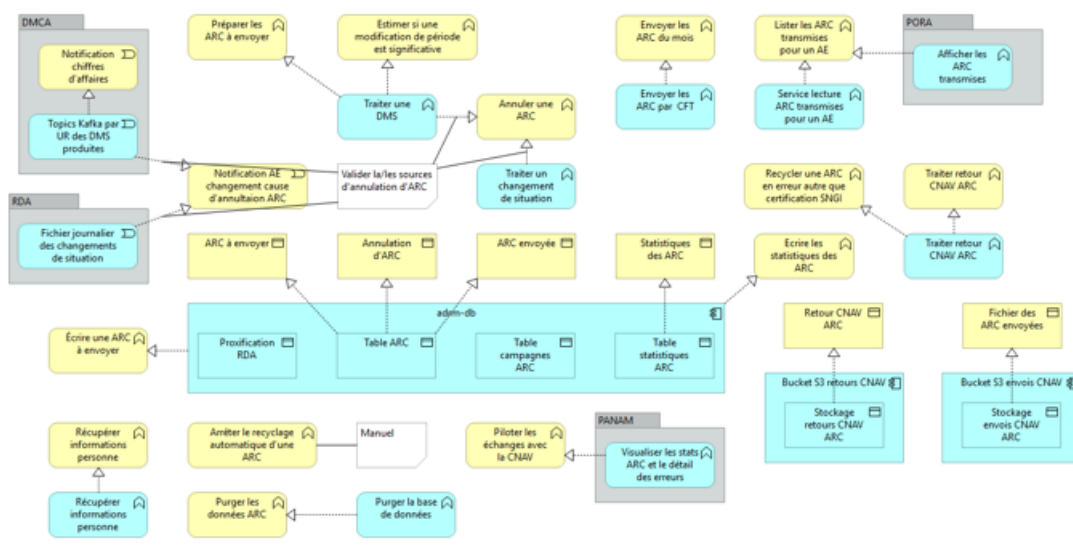
Le DRM est géré par la Cnav

Un flux est transmis chaque mois M à une date à définir en début de mois M contenant les déclarations de CA faites ou modifiées, par périodes mensuelles ou trimestrielles, depuis la date d'arrêt du dernier flux mensuel transmis et la date d'arrêt de ce mois M. Les CA sont appelés « ressources » dans le flux DRM.

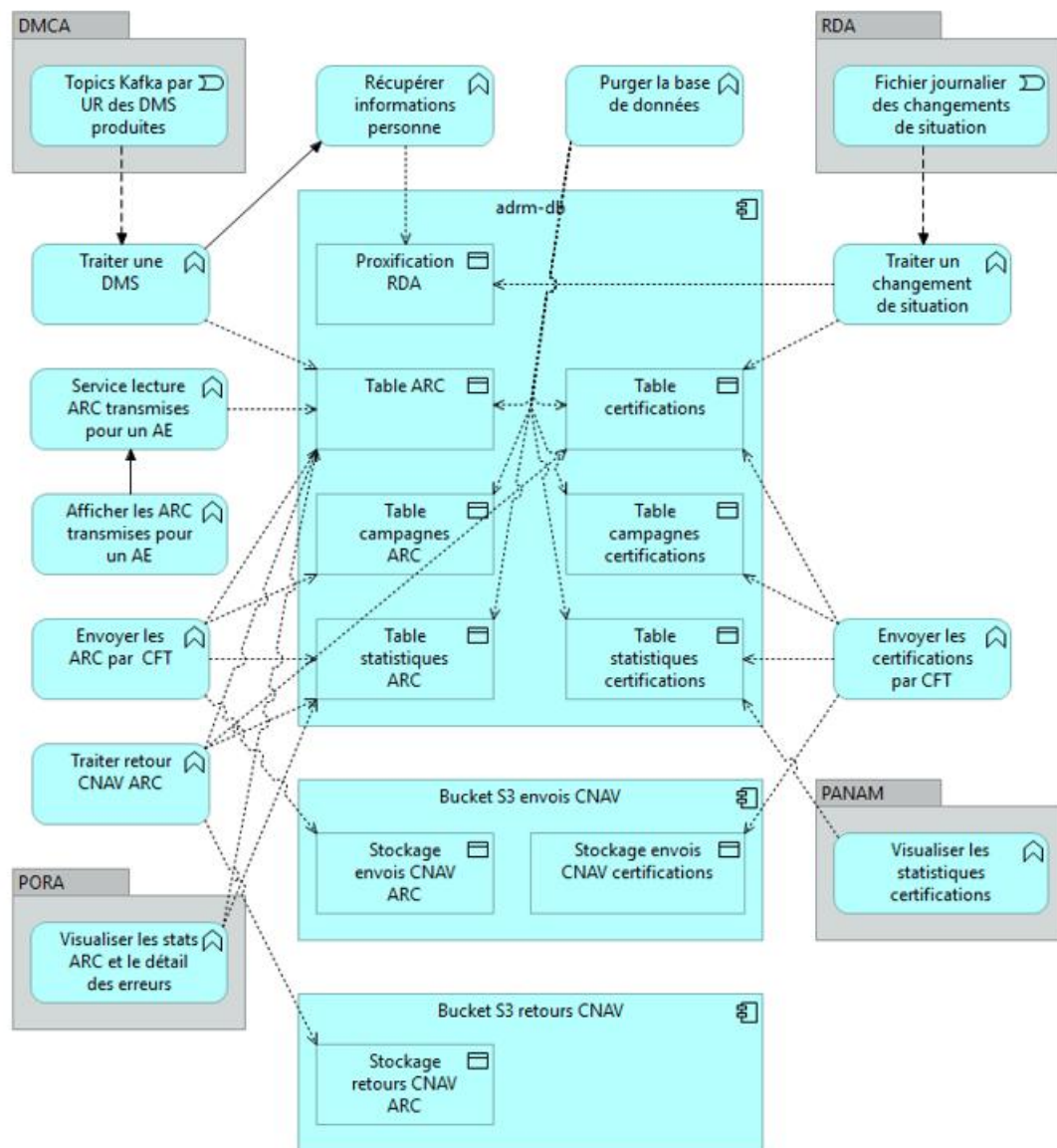
L'application ADRM est basée sur une architecture PFSV2 et est en interaction avec DMCA.



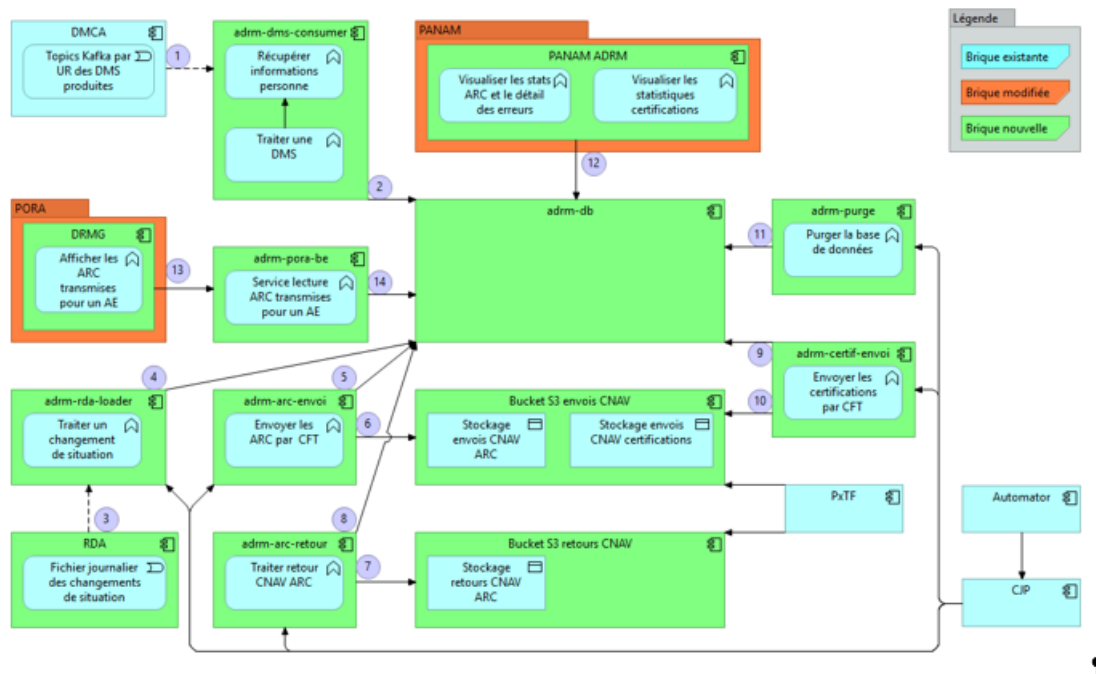
7.1.1 → Traçabilité applicative des fonctionnalités ARC



7.1.3 → Vue globale des fonctionnalités applicatives ¶



7.1.4→Vue globale des composants applicatifs¶



2.3.13. Web TI

WebTI est l'application principale de l'offre de services pour les usagers TI (Artisans, Commerçants, Professions Libérales). Elle est hébergée sur la PFS V1.

Elle est composée :

- D'un front développé en Angular version 14 (migration prochaine prévue vers la version 21)
- D'un ensemble de micro-services type « back for front ». Ces services appellent ensuite des services métiers fournis par différents backend de notre SI.

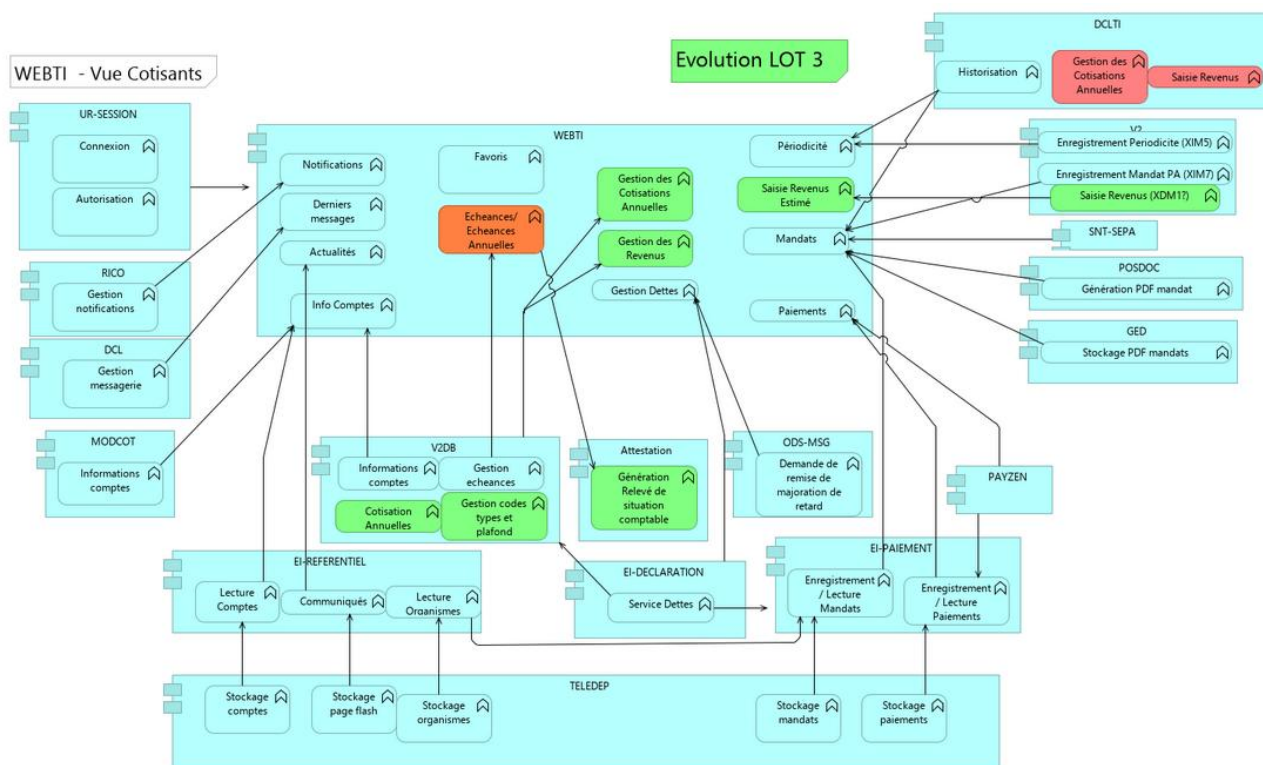
Il s'agit d'une application nouvellement créée (1^{ère} version en 2022), vouée à décommissionner des applications et écrans plus anciens du domaine des offres de services : les écrans sont au design system de l'état, en responsive design, et avec un niveau de conformité au RGAA élevé.

Le périmètre des services fournis par WEBTI est vaste :

- Tableau de bord offrant une synthèse de la situation du compte (dernières échéances, solde du compte, coordonnées bancaires, derniers messages, dernières actualités)
- Affichage des échéanciers réguliers et échéanciers délais (incluant les cotisations estimées, définitives et régularisations)
- Affichage des assiettes de calcul
- Dettes
- Fonctions de saisie de revenus estimés, accès à la Déclaration de Revenus de l'Indépendant (DRI)
- Mise en prélèvement automatique, changement de périodicité
- Télépaiement, paiement CB, paiement par PISP d'échéances courantes, de régularisation, de délais, dettes.

- Demande de délais de paiement
- Accès aux attestations
- Accès au service de modulation de cotisations

Voici un schéma d'architecture des composants gravitant autour de WEBTI :



A noter : dans le périmètre des applications gérées par la filière figure DCL TI. Il s'agit de l'application progressivement décommissionnée au profit de WEBTI. Aucune activité EPA, MCO ou projet n'est à prévoir sur cette application, si ce n'est la redirection progressive vers les écrans rénovés dans WEBTI.

2.3.14. MODCOT

L'application MODCOT est basée sur une architecture Hawaï et est en interaction avec les SNV2.

L'objectif est de permettre aux usagers Artisans ou Commerçants mensuels d'auto-liquider (ie. payer leurs cotisations mensuelles) leur échéance calculée sur la base des revenus saisi du mois M.

L'utilisateur :

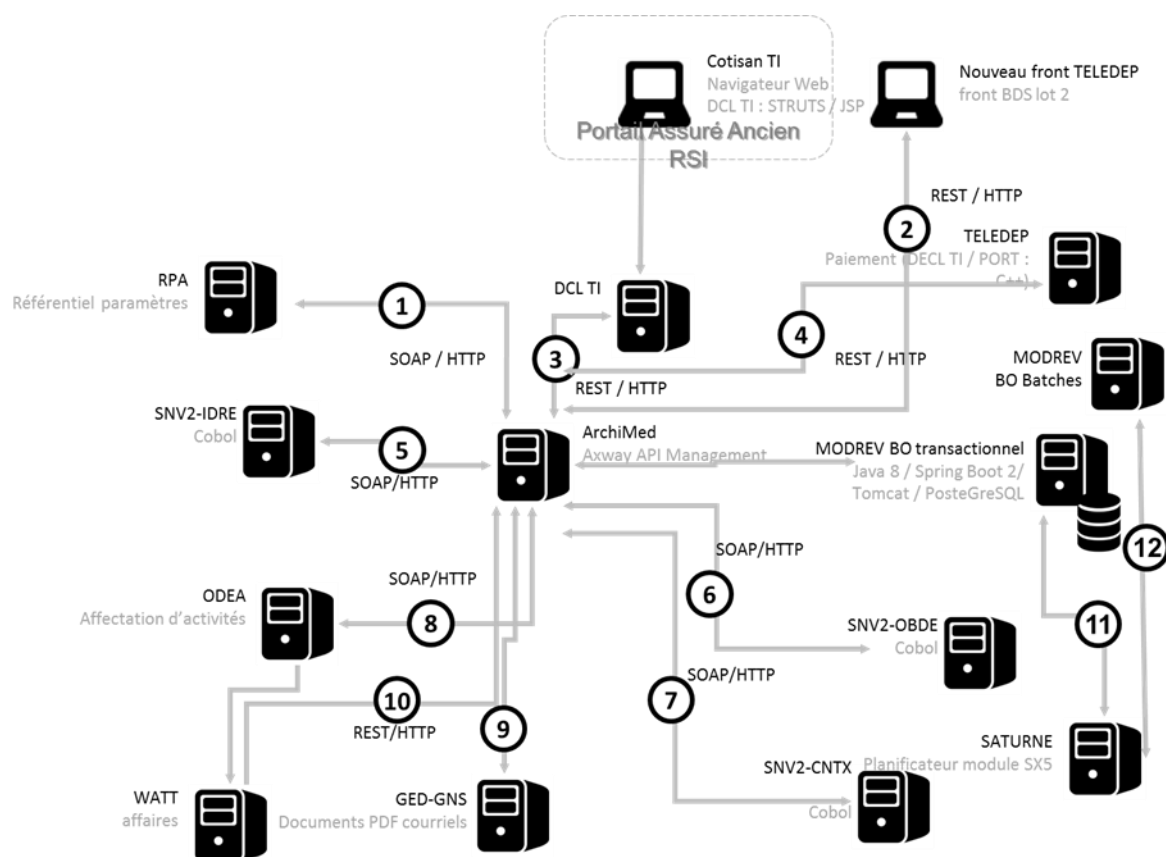
- Adhère en ligne au service d'auto-liquidation via le portail assuré ;
- Déclare son revenu du mois ;
Le système calcule les cotisations de l'échéance en se basant sur le moteur de calcul existant du SNV2. Les données du calcul sont actualisées (SNV2) si la V2 est accessible. Sinon les données du calcul correspondent à l'image de la prod (avant passage de la session batch) pour limiter l'impact de synchronisation applicative ;
- Procède au paiement de son échéance via le service de télépaiement.

Le service étant 100% dématérialisé, l'utilisateur ne reçoit aucune notification papier relative à l'appel et au versement de ses cotisations. L'envoi de mail est privilégié.

Schéma fonctionnel de la solution :

Les applications gérées par la filière individus sont :

- MODREV BO Batches
- MODREV BO Transactionnel
- SNV2 OBDE
- MODREV FE (Front-end intégré à l'offre de service WEBTI, annoté « Portail Assuré » sur le schéma ci-dessous)



2.3.15. WSRAAM

L'application WSRAAM (Web Service Revenu d'Activité Annuel Moyen) est basée sur une architecture Hawaiï et est en interaction avec les SNV2.

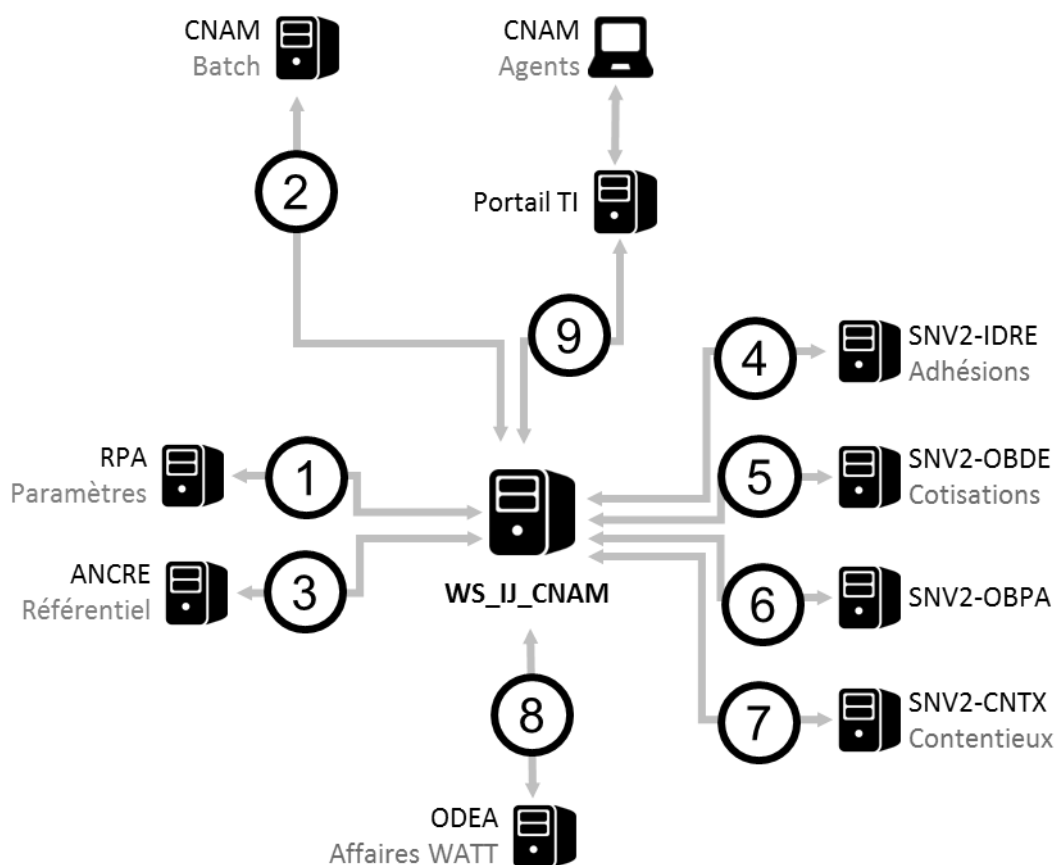
L'objectif est de fournir à la branche maladie (CNAM) les données nécessaires au calcul des Indemnités Journalières des Travailleurs Indépendants.

Pour cela :

- Le SI de la CNAM appelle le web service WSRAAM via un batch ou au fil de l'eau pour récupérer les données ;
- Les agents en CPAM accèderont en consultation au Portail TI afin de consulter les données qui ont été transmises via le web service.

Schéma fonctionnel de la solution :

Le périmètre GCI couvre uniquement WS-IJ-CNAM et SNV2-OBDE.



2.3.16. ASI

L'application d'Action Sociale Individuelle attribuée aux Travailleurs Indépendants (Artisans, Commerçants et Professions Libérales) des aides en fonction de leurs situations. Deux types d'aide sont proposées au titre de l'action sociale individuelle :

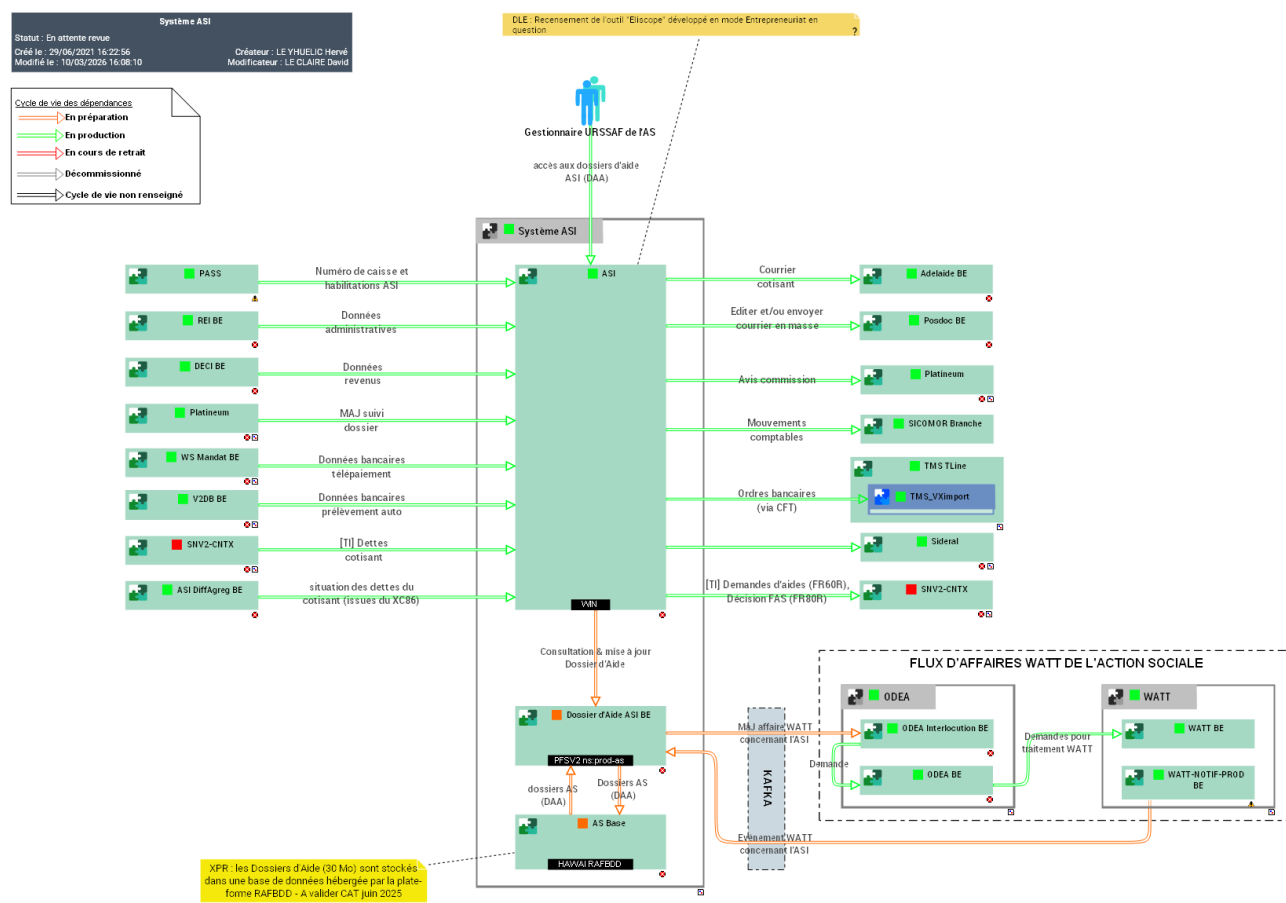
- L'aide aux usagers en difficulté (ACED) vise à prendre en charge le paiement de tout ou partie des cotisations et contributions sociales personnelles dues auprès de l'Urssaf. Elle garantit l'ouverture de droits aux prestations en lien avec ces cotisations et permet la poursuite de l'activité

- L'aide financière exceptionnelle (AFE) permet de répondre à des problèmes importants de trésorerie. Elle peut compléter la prise en charge au titre de l'ACED

Par ailleurs, une aide financière d'urgence aux travailleurs indépendants actifs victimes de catastrophes et intempéries (FCI) peut être sollicitée pour répondre aux besoins les plus urgents de tous ceux qui exercent leur activité sur une zone géographique impactée par ce type d'évènement (exemples : incendie, grave intempérie).

Enfin, il est possible aussi de bénéficier d'un accompagnement au départ à la retraite (ADR), destiné aux retraités artisans ou commerçants aux revenus modestes, en difficulté pour payer leurs dernières cotisations et contributions sociales personnelles.

Schéma fonctionnel de la solution :



2.4. Technologie, éléments de volumétrie et statistiques des applications

Les éléments de technologie, de volumétrie et de statistiques sont précisés dans l'annexe §4.1.

2.5. Enjeux, Projets et évolutions à venir

La volumétrie de projets et travaux à effectuer a fortement augmenté depuis 10 ans et se maintient. Cependant, en dehors du MCO, l'activité sur la Filière Individus est très dépendante du réglementaire et pourrait donc être amenée à fluctuer.

A date les projets ci-dessous sont pressentis sur les prochaines années :

- Pôle TI-PAM

- Ouverture de MODCOT à la population PL, Trimestriel ;

L'objectif est de permettre :

- aux PL d'accéder au service de modulation de cotisations, à l'instar des populations TI Artisans et Commerçants.
- d'ouvrir le service de modulation aux usagers trimestriels car seuls les mensuels peuvent aujourd'hui y accéder.

- Refonte de l'application ASI ;

L'objectif est une refonte de l'application, afin d'en résorber la dette technique. Il s'agit en effet actuellement d'une application développée en technologie Windev et créée il y a plus d'une quinzaine d'années. La cible est une nouvelle implémentation, avec possiblement des évolutions fonctionnelles, en technologies modernes (Angular, Java, hébergement Hawai et PFS).

- Refonte de l'offre de service PAM ;

L'objectif de ce projet est de moderniser l'offre, afin d'en résorber la dette technique, mais également de proposer un niveau de service équivalent à celui des Artisans/Commerçants et PL avec WEBTI.

- PAM Mayotte ;

L'objectif de ce projet est l'extension de nos applicatifs existants, et notamment le moteur de calcul de cotisations, pour la prise en charge de la population des PAMs mahorais.

- Pôle AE-RSPM :

- Gestion des Conjoints Collaborateurs d'Auto-Entrepreneurs ;

Le recouvrement des charges sociales pour les conjoints collaborateurs des chefs d'entreprise AE n'est actuellement pas effectué. La gestion devrait intégrer le recouvrement basé sur les chiffres d'affaires déclarés du chef d'entreprise.

- Guichet de Régularisation des Auto-Entrepreneurs ;

Face à des enjeux significatifs de fraude, la COG 2023-2027 prévoit de nouvelles modalités permettant de régulariser massivement les situations de sous-déclaration des auto-entrepreneurs.

Il s'agit concrètement de mettre en place un guichet de régularisation s'appuyant d'une part sur le croisement avec les données de chiffre d'affaires déclarés par les redevables auprès de l'administration fiscale et d'autre part sur l'exploitation des données des plateformes de l'économie numérique.

Le Guichet de régularisation reposera sur une procédure de régularisation amiable accompagnée toutefois de sanctions en cas de non-régularisation ou de réitération d'une non-déclaration/sous-déclaration de leur revenu. L'instauration d'un guichet de régularisation permettra aux auto-entrepreneurs de régulariser leur situation ou de produire des justificatifs directement en ligne. Ces actions seront relayées auprès des publics cibles dans le cadre d'un plan de communication national et local.

Ces évolutions s'inscrivent en continuité et en parfaite articulation avec les campagnes de régularisation initiées dès 2023 par le Centre national de fiabilisation des revenus des travailleurs indépendants (CNFR) de l'Urssaf PACA. L'objectif étant d'industrialiser ces campagnes via le déploiement du téléservice, tout en permettant des régularisations spontanées en dehors du dispositif des campagnes de régularisation.

- Pôles AA-Marins-PUFS :

Les artistes auteurs doivent déclarer une seconde fois leur revenus à France Travail et à la Caf. En lien avec ses partenaires, l'Urssaf veillera donc à partager ces données avec les Caf pour faciliter l'accès aux prestations et avec France Travail pour lui permettre de déterminer les prestations chômage.

Afin de simplifier les formalités déclaratives des artistes-auteurs, l'Urssaf s'engage à étudier, en partenariat avec la DGFIP et les différents opérateurs en charge de la protection sociale des artistes-auteurs, la possibilité de fusionner la déclaration sociale avec la déclaration fiscale à l'instar de la fusion opérée en 2020 au bénéfice des Travailleurs Indépendants :

- Les éléments nécessaires au calcul des cotisations et contributions sociales déclarés dans le parcours de déclaration en ligne seraient ainsi transmis à l'Urssaf par l'administration fiscale.
- À plus court terme, le partage de données avec la DGFIP pourrait permettre aux Urssaf de fiabiliser les déclarations sociales des artistes-auteurs. L'Urssaf s'engage à étudier la possibilité de développer les échanges avec l'administration fiscale sur ce champ.

Au-delà de la COG, le volet Taxation d'Office Diffuseur est un axe fort avec le souhait d'engager les diffuseurs dans une transmission de données plus justes en leur communiquant les données déclaratives erronées, en pointant les déclarations erronées récurrentes d'une échéance sur l'autre.

2.6. Risques

Id	Phase	Catégorie	Description	Impact
1	Exécution	Compétences	Non-respect d'une réglementation. Mauvaise implémentation de la réglementation régissant le fonctionnement de l'Urssaf. (Traitement des déclarations, calcul de cotisations, respect des échéances, etc.)	Manque de maîtrise permettant une bonne instruction des demandes d'évolutions Difficulté de tenue des engagements de délai et des jalons attendu par les Directions Métiers

Id	Phase	Catégorie	Description	Impact
2	Exécution	Sécurité	Les différents portails utilisés par les usagers pour consulter leurs cotisations/échéances, déclarer leurs revenus, effectuer des démarches, ... ainsi que les applications en backoffice de ces portails peuvent être victimes de cyber-attaques et doivent donc être à l'état de l'art sur les aspects sécuritaires.	Une non-conformité du SI vis-à-vis de la loi expose l'Urssaf à des contentieux vis-à-vis des usagers ou de ses partenaires.
3	Exécution	Périmètre	Le domaine est fortement dépendant de la réglementation, notamment les Projets de Loi de Finance de la Sécurité Sociale (PLFSS). Cela génère des mises en place de réformes dans des temps contraints/courts avec généralement une date de mise en production fixe des développements. Il peut donc être nécessaire d'augmenter rapidement la taille de l'équipe en ne dégradant pas le niveau de connaissance.	Mise en œuvre d'une nouvelle réglementation décalée dans le temps, perte financière pour la Sécurité Sociale, impact sur l'image de l'ACOSS auprès des tutelles.

Le candidat explicitera dans sa réponse les plans de mitigation qu'il souhaite mettre en œuvre afin de couvrir ces risques.

3. Modalités des prestations

3.1. Gouvernance du lot

Aucun comité spécifique au domaine.

3.2. Niveaux de services

Aucun indicateur spécifique au domaine.

3.3. Conditions générales d'exécution des prestations

Aucunes conditions spécifiques au domaine

4. Annexe

4.1. Eléments technologiques

4.1.1. Définitions

Typologie applicative :

- **Développement cloud (IaaS, Paas, ...) :**
 - Développement branche hébergé dans le cloud interne, de confiance ou public.
- **Développement on premise :**
 - Développé et hébergé sur le datacenter legacy de la branche.
- **Progiciel on premise :**
 - Progiciel du marché hébergé sur le datacenter legacy de la branche.
- **Progiciel SaaS :**
 - Progiciel du marché hébergé dans le cloud.

Typologie activité métier :

- **Activités métiers dynamique :**
 - Une application est classée dans cette catégorie si le périmètre métier est soumis à de fortes évolutions réglementaires, et/ou son périmètre métier varie très fréquemment et par conséquent soumise à des évolutions fonctionnelles.
- **Activités métier stable :**
 - Une application est classée dans cette catégorie si son périmètre métier est stable et/ou si elle est peu ou pas soumise à des évolutions fonctionnelles ou réglementaires.

4.1.2. Liste des technologies

Cette liste est donnée par applicatif et permet d'avoir une couverture technologique de chaque application.

Il est possible qu'il y ait des technologies mineures non renseignées dans cette liste.

Applications	Technologie	Typologie	Activité métier
OBDE-TI	Cobol Microfocus Socle SX6 Doc1	Développement on premise	Dynamique
RGCU / RGCU AA	PostgreSQL 9.X Socle HAWAI 6.0 fullstack-rest-backend 3.X Java 11.X Spring Boot 2.X	Développement on premise	Stable
DECI BE	PostgreSQL 17.X	Développement on premise	Dynamique

Applications	Technologie	Typologie	Activité métier
	Socle HAWAI 6.5 fullstack-rest-backend 3.X Java 21.X Spring Boot 3.5		
DECI PAM Agent	Socle HAWAI 6.5 fullstack-rest-backend 3.X Java 21.X Spring Boot 3.5 Spring Boot 3.5	Développement on premise	Dynamique
MODCOT	PostgreSQL 9.X Socle HAWAI 6.0 fullstack-rest-backend 3.X Java 8.X Spring Boot 2.X	Développement on premise	Stable
WSRAAM	PostgreSQL 17.X Socle HAWAI 6.5 fullstack-rest-backend 3.X Java 21.X	Développement on premise	Stable
Moteur de Calcul Rénové	Java 11.X Moteur de règles DMN Camunda Socle Container SX6	Développement on premise	Dynamique
API GCI	Java 11.X Socle Container SX6 API REST	Développement on premise	Stable
WebTI	Java 11.X Angular 14.X Socle PFS V1	Développement cloud	Dynamique
ASI	Windev 26 Shell / PowerShell SQL Doc1 BDD : HyperFileSQL SOAP / REST	Développement on premise	Stable
DMCA	Java 21.X Kafka PostgreSQL 17.X Socle PFS V2	Développement cloud	Dynamique
DMCG	Java 21.X Kafka Angular 14.X	Développement cloud	Dynamique

Applications	Technologie	Typologie	Activité métier
	Socle PFS V2		
DRM AE	Java 21.X Kafka Socle PFS V2	Développement cloud	Dynamique
API CFP	Java 21.X Kafka Socle PFS V2 API REST	Développement cloud	Dynamique

4.1.3. Données de dimensionnement du périmètre applicatif

4.1.3.1. SNV2 OBDE-TI

- Volumétries de composants

Typologies	Volumétries
Sources COBOL (progbc, progtp, progws, ssprog)	1 554
Lignes de code	1 306 084
Scripts Shell	271
Traitements	242
WebServices	30
Produits Doc1	73

- Analyse synthétique (SonarQube)

10k  Bugs

Reliability 

21  Vulnerabilities

Security 

33  Security Hotspots 

 0.0% Reviewed

Security Review 

5640d Debt

97k  Code Smells

Maintainability 

 0.0%
Coverage on 549k Lines to cover - Unit Tests

 15.1%
Duplications on 1.3M Lines 4.9k Duplicated Blocks

4.1.3.2. RGPU / RGPU AA (LICORN et SYNCNAV)

- Volumétries de composants LICORN

Typologies	Volumétries
Sources (fichiers)	1 359
Classes	1 373
Fonctions	5 102
Lignes de codes	65 109

- Indice de complexité LICORN (SonarQube)
 - Complexité cyclomatique : 10 524
 - Complexité cognitive : 7 078
- Analyse synthétique LICORN (SonarQube)

27 Bugs

Reliability

0 Vulnerabilities

Security

38 Security Hotspots

0.0% Reviewed

Security Review

8d 2h Debt

377 Code Smells

Maintainability

69.0%
Coverage on [29k](#) Lines to cover

Unit Tests

3.3%
Duplications on [65k](#) Lines

125
Duplicated Blocks

- Volumétries de composants SYNCNAV

Typologies	Volumétries
Sources (fichiers)	506
Classes	509
Fonctions	3 098
Lignes de codes	23 254

- Indice de complexité SYNCNAV (SonarQube)

- Complexité cyclomatique : 4 317
- Complexité cognitive : 1 836

- Analyse synthétique SYNCNAV (SonarQube)

33  Bugs

Reliability 

11  Vulnerabilities

Security 

3  Security Hotspots 

 0.0% Reviewed

Security Review 

8d 3h Debt

1.1k  Code Smells

Maintainability 

 **60.9%**
Coverage on 10k Lines to cover

Unit Tests

 **6.6%**
Duplications on 23k Lines

60
Duplicated Blocks

4.1.3.3. DECI BE

- Volumétries de composants

Typologies	Volumétries
Sources (fichiers)	2 564
Classes	2 690
Fonctions	16 731
Lignes de codes	161 233

- Indice de complexité (SonarQube)
 - Complexité cyclomatique : 24 849
 - Complexité cognitive : 9 989
- Analyse synthétique (SonarQube)

11  Bugs

Reliability 

0  Vulnerabilities

Security 

2  Security Hotspots 

 0.0% Reviewed

Security Review 

37d Debt

3.9k  Code Smells

Maintainability 

 **30.3%**
Coverage on 71k Lines to cover

–
Unit Tests

 **11.9%**
Duplications on 161k Lines

1k
Duplicated Blocks

4.1.3.4. DECI PAM Agent

- Volumétries de composants

Typologies	Volumétries
Sources (fichiers)	591
Classes	617
Fonctions	1 571
Lignes de codes	32 841

- Indice de complexité (SonarQube)
 - Complexité cyclomatique : 3 479
 - Complexité cognitive : 2 235
- Analyse synthétique (SonarQube)

2 Bugs

Reliability

0 Vulnerabilities

Security

8 Security Hotspots

0.0% Reviewed

Security Review

2d 1h Debt

123 Code Smells

Maintainability

39.6%
Coverage on 16k Lines to cover

–
Unit Tests

5.2%
Duplications on 33k Lines

86
Duplicated Blocks

4.1.3.5. MODCOT

- Volumétries de composants

Typologies	Volumétries
Sources (fichiers)	494
Classes	472
Fonctions	2 863
Lignes de codes	32 774

- Indice de complexité (SonarQube)
 - Complexité cyclomatique : 4 105
 - Complexité cognitive : 1 855
- Analyse synthétique (SonarQube)

1

Bugs

Reliability

C

32

Vulnerabilities

Security

D

26

Security Hotspots

Reviewed

Security Review

-

20d

Debt

1.2k

Code Smells

Maintainability

A



63.3%

Coverage on 12k Lines to cover

310

Unit Tests



6.8%

Duplications on 33k Lines

145

Duplicated Blocks

4.1.3.6. WSRAAM

- Volumétries de composants

Typologies	Volumétries
Sources (fichiers)	246
Classes	247
Fonctions	1 742
Lignes de codes	15 010

- Indice de complexité (SonarQube)
 - Complexité cyclomatique : 3 107
 - Complexité cognitive : 2 293
- Analyse synthétique (SonarQube)

0 Bugs

Reliability

0 Vulnerabilities

Security

0 Security Hotspots

— Reviewed

Security Review

4d 7h Debt

359 Code Smells

Maintainability

0.0%
Coverage on 7.6k Lines to cover

—
Unit Tests

1.3%
Duplications on 15k Lines

15
Duplicated Blocks

4.1.3.7. Moteur de Calcul Rénové

- Volumétries de composants

Typologies	Volumétries
Sources (fichiers)	224
Classes	193
Fonctions	784
Lignes de codes	8 122

- Indice de complexité (SonarQube)
 - Complexité cyclomatique : 963
 - Complexité cognitive : 387
- Analyse synthétique (SonarQube)

0 Bugs

Reliability

0 Vulnerabilities

Security

0 Security Hotspots

— Reviewed

Security Review

2d 4h Debt

147 Code Smells

Maintainability

0.0%
Coverage on 2k Lines to cover

—
Unit Tests

6.6%
Duplications on 8.1k Lines

27
Duplicated Blocks

4.1.3.8. API GCI

- Volumétries de composants

Typologies	Volumétries
Sources (fichiers)	80
Classes	80
Fonctions	277
Lignes de codes	4 536

- Indice de complexité (SonarQube)
 - Complexité cyclomatique : 658
 - Complexité cognitive : 718
- Analyse synthétique (SonarQube)

5

Bugs

Reliability

C

0

Vulnerabilities

Security

A

1

Security Hotspots

0.0% Reviewed

Security Review

E

1d 6h

Debt

123

Code Smells

Maintainability

A



0.0%

Coverage on 2.3k Lines to cover

-

Unit Tests



16.6%

Duplications on 4.5k Lines

24

Duplicated Blocks

4.1.3.9. WebTI

- Volumétries de composants

Typologies	Volumétries
Lignes de code composants « backend »	25 250
Lignes de code composants « frontend » (HTML, CSS inclus)	18 964

- Analyse synthétique (SonarQube)

☆ sddos-ei-webti-service-dettes	Passed	Last analysis: 1 month ago					
🐛 Bugs 0	🔒 Vulnerabilities 0	🔥 Hotspots Reviewed –	🐞 Code Smells 10	Coverage 82.6%	Duplications 0.0%	Lines 1.7k Java	

☆ sddos-ei-webti-service-echeances	Passed	Last analysis: 1 month ago					
🐛 Bugs 0	🔒 Vulnerabilities 0	🔥 Hotspots Reviewed –	🐞 Code Smells 7	Coverage 92.1%	Duplications 0.6%	Lines 3.4k Java	

☆ sddos-ei-webti-service-infos-compte	Passed	Last analysis: 8 months ago					
🐛 Bugs 0	🔒 Vulnerabilities 0	🔥 Hotspots Reviewed –	🐞 Code Smells 2	Coverage 92.1%	Duplications 0.0%	Lines 651 Java	

☆ sddos-ei-webti-service-mandats	Passed	Last analysis: 9 months ago					
🐛 Bugs 1	🔒 Vulnerabilities 0	🔥 Hotspots Reviewed –	🐞 Code Smells 3	Coverage 87.5%	Duplications 0.0%	Lines 2.7k Java	

☆ sddos-ei-webti-service-messagerie	Passed	Last analysis: 9 months ago					
🐛 Bugs 0	🔒 Vulnerabilities 0	🔥 Hotspots Reviewed –	🐞 Code Smells 3	Coverage 94.3%	Duplications 0.0%	Lines 692 Java	

☆ sddos-ei-webti-service-notifications	Passed	Last analysis: 9 months ago					
🐛 Bugs 0	🔒 Vulnerabilities 0	🔥 Hotspots Reviewed –	🐞 Code Smells 4	Coverage 93.8%	Duplications 0.0%	Lines 1.3k Java	

☆ sddos-ei-webti-service-paiements	Failed	Last analysis: 3 months ago					
🐛 Bugs 0	🔒 Vulnerabilities 0	🔥 Hotspots Reviewed –	🐞 Code Smells 8	Coverage 69.5%	Duplications 0.0%	Lines 3.6k Java	

☆ sddos-ei-webti-service-periodicites	Passed	Last analysis: 3 months ago					
🐛 Bugs 0	🔒 Vulnerabilities 0	🔥 Hotspots Reviewed –	🐞 Code Smells 2	Coverage 76.2%	Duplications 0.0%	Lines 863 Java	

4.1.3.10. ASI

- Volumétries de composants

Typologies	Volumétries
Lignes de code	116 313

Lignes de commentaires	34 224
Traitements	3 289
Fenêtres	129 (dont 1 interne)
Etats	54
Requêtes	11
Classes	8
Collections de procédures	18
WebService	1

4.2. Éléments de volumétrie

Les éléments suivants permettront au titulaire d'évaluer le travail à réaliser pour la Tierce Maintenance Applicative sur le domaine Individus.

4.2.1. Données de références

Sauf mention contraire, les données de références sont données sur une période de 2 ans. Elles sont basées sur les tickets redmine du périmètre du domaine et représentent la situation à fin mars 2026.

4.2.2. SNV2 OBDE-TI / Moteur de Calcul Rénové / API GCI

4.2.2.1. Population Artisan, Commerçant, PL, AE

- Répartition des anomalies de la maintenance corrective

MCO		GCI : STATISTIQUES MCO par criticité Extraiton du 01/04/2026																																								
Anomalie		026		Total 2026 2025																		Total 2025 2024																				
Étiquettes de lignes	↓	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	Total 2024				
Entrées											4	1	3		8	2	4	10		10	23	15	8	7	5	20	19	147	18	30	23	12	9	17	8	11	16	29	22	16	211	
Critique																								1	1													6				
Bloquant											1	1			2		1	2						1															3			
Bloquant pour les tests																			2																			3				
Majeur											3		1		4		1	4	6	14	5	3	1	2		5	5	11	57	7	15	7	5	3	6	2	5	4	12	6	3	75
Mineur																																								127		
(vide)																																										
Sorties											4	1	3		8	14	14	28	9	14	19	14	5	24	30	17	21	209	16	26	13	16	25	35	5	13	21	4	17	16	207	
Critique																																										
Bloquant																								1	1																	
Bloquant pour les tests																																										
Majeur																																										
Mineur																																										
(vide)																																										
STOCK		47	47	47	47	47	47	47	47	47	47	47	47	47	59	69	87	86	77	81	87	85	104	114	112			109	107	103	93	97	113	131	128	130	135	110	105			

- Répartition des évolutions de la maintenance évolutive

MCO		GCI : STATISTIQUES MCO par criticité Extraction du 01/04/2026																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
Anomalie		Total 2026												Total 2025												Total 2024																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
Étiquettes de lignes		026																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
		12	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai	avr	mars	févr	janv	déc	nov	oct	sept	août	juil	juin	mai

4.2.6. RGPU / RGPU AA

4.2.6.1. Nombre d'évolutions

Nombre d'évolutions créées par mois sur les 2 dernières années

Tracker		Evolution																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Nombre de #		Étiquettes de colonnes																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
2026		Total 2026												2025											Total 2025												2024											Total 2024																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
Étiquettes de lignes		03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	01

4.2.6.2. Nombre d'anomalies

Nombre d'anomalies créées par mois sur les 2 dernières années

Tracker	Anomalie																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
---------	----------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nombre d'anomalies en stock (à mars 2026) :

- RGCU : 0
- LICORN : 17
- LICORN AA : 0
- LICORN CIPAV : 0
- SYNCNAV : 0

4.2.7. WebTI

4.2.7.1. Volumétrie des tickets MCO / EPA

MCO : 18 tickets dont 10 en cours de validation (mep mi 2026)

EPA : 10 tickets dont 3 en cours de validation (mep mi 2026)